

**ARRETE N° 05/2023**  
**NUMEROTAGE DES HABITATIONS DANS LE CADRE DU PLAN**  
**D'ADRESSAGE**

Le Maire de la Commune de Saint Julien sur Cher,  
Vu le code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2, L.2213-28,  
Vu la délibération n° 22/10-08 en date du 04/10/2022 du Conseil Municipal décidant le numérotage des habitations et la dénomination des voies de la Commune,  
Considérant que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire,

**ARRÊTÉ**

**Article 1** : Le numérotage est assuré dans la Commune conformément aux prescriptions du présent règlement.

**Article 2** : Le numérotage comporte, pour chaque rue, une série continue de numéros, à raison d'un seul numéro par immeuble caractérisé par une entrée principale. Ce numéro peut toutefois être répété sur les autres portes de l'immeuble lorsqu'elles donnent sur la même rue que la porte principale. En cas d'identification d'un immeuble par deux ou plusieurs numéros correspondant aux entrées dont il dispose sur la même rue, ces numéros doivent être dans le numérotage relié par un trait. Les numéros bis, ter, etc... sont réservés aux immeubles situés en façade sur la rue et bâtis ou créés par suite de division entre deux immeubles préexistants affectés de numéros ordinaires. Lorsque plusieurs immeubles sont desservis par la même entrée, leur identification est assurée par le numéro de l'immeuble en façade sur la rue, affectée d'une même lettre.

Les immeubles situés aux carrefour de deux ou plusieurs rues ou disposant de porte donnant sur des rues différentes reçoivent pour chaque porte le numéro correspondant de la série de chaque rue régulièrement numérotée.

**Article 3** : La série des numéros d'une rue régulièrement numérotée est formée des nombres pairs pour le côté droit et des nombres impairs pour le côté gauche de cette rue, quel que soit le système de numérotation retenu.

**Article 4** : Le système de numérotation (métrique ou continue) sera choisi pour chaque voie au cas par cas en fonction de la configuration.

**Article 5** : Les numéros seront attribués pour chaque propriété de la manière décrite dans le tableau en annexe du présent arrêté.

**Article 6** : le numérotage est matérialisé par l'apposition, sur la façade de chaque maison ou mur de clôture, au-dessus de la porte principale ou, à défaut, immédiatement à gauche de celle-ci, d'une plaque numérotée.

**Article 7** : Les frais du premier établissement et de renouvellement, pour cause de changement de série, du numérotage, sont à la charge du budget communal. Les propriétaires doivent procéder à l'apposition, à leurs frais et sous le contrôle de la municipalité.

**Article 8** : Les frais d'entretien et de réfection du numérotage sont à la charge des propriétaires.



**Article 9** : Les propriétaires doivent veiller à ce que les numéros inscrits sur leurs maisons soient constamment nets et lisibles et conservent leurs dimensions ou formes premières. Nul ne peut, à quelque titre que ce soit, faire obstacle à leur apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimiler tout ou partie de ceux apposés.

**Article 10** : Aucun numérotage n'est admis que celui prévu au présent arrêté. Aucun changement ne peut être opéré que sur autorisation et sous le contrôle de l'autorité municipale.

**Article 11** : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements.

Fait à Saint Julien sur Cher,  
Le 31.01.2023

Le Maire,  
Romain SOURIOUX



## LISTE DES NUMEROS D'ADRESSES DES VOIES

Parcelle	Libellé voie actuel	Numéro actuel	Nouveau libellé voie	Nouveau numéro	Remarques
412180000A0829	L'Albotière	---	Impasse de l'Albotière	2	Création de numéro
412180000A0663	L'Albotière	---	Impasse de l'Albotière	4	Création de numéro
412180000A0809	Chantemerle	---	Impasse de Chantemerle	2	Création de numéro
412180000A0029	Chantemerle	---	Impasse de Chantemerle	4	Création de numéro
412180000A0029	Chantemerle	---	Impasse de Chantemerle	6	Création de numéro
412180000A0678	Olivet	---	Impasse d'Olivet	1	Création de numéro
412180000A0677	Olivet	---	Impasse d'Olivet	3	Création de numéro
412180000A0464	Olivet	---	Impasse d'Olivet	3	Création de numéro
412180000A0139	Le Gros Bois	---	Impasse du Gros Bois	5	Création de numéro
412180000A0569	Le Gros Bois	---	Impasse du Gros Bois	1	Création de numéro
412180000A0135	Le Gros Bois	---	Impasse du Gros Bois	3	Création de numéro
412180000A0135	Le Gros Bois	---	Impasse du Gros Bois	5	Création de numéro
412180000A0133	Le Gros Bois	---	Impasse du Gros Bois	6	Création de numéro
412180000A0134	Le Gros Bois	---	Impasse du Gros Bois	7	Création de numéro
412180000A0049	Les Tremblays	---	Impasse des Tremblays	1	Création de numéro
412180000A0008	Le Vallon	---	Route de l'Abbaye	1228	Création de numéro
412180000A0823	Les Bordiers	---	Route de l'Abbaye	2647	Création de numéro
412180000C0571	Les Carabias	---	Route de Carabias	805	Création de numéro
412180000C1121	Les Carabias	---	Route de Carabias	897	Création de numéro
412180000B1171	Chevenet	---	Route de Chevenet	200	Création de numéro
4122180000C0059	Graçay	---	Route de Graçay	488	Création de numéro
4122180000C1119	Graçay	---	Route de Graçay	826	Création de numéro
4122180000C1115	Graçay	---	Route de Graçay	828	Création de numéro
412180000C0261	La Chevrollerie	---	Route de la Chevrollerie	130	Création de numéro
412180000C1109	La Chevrollerie	---	Route de la Chevrollerie	526	Création de numéro
142180000C0238	La Chevrollerie	---	Route de la Chevrollerie	625	Création de numéro
412180000C0253	La Chevrollerie	---	Route de la Chevrollerie	750	Création de numéro
412180000C0252	La Chevrollerie	---	Route de la Chevrollerie	790	Création de numéro
412180000A0251	Bel Air/Onzons	---	Route des Sept Lieux-dits	230	Création de numéro
412180000A0220	Les Barbeillons	---	Route des Sept Lieux-dits	827	Création de numéro
412180000A0143	Le Gros Bois	---	Route des Sept Lieux-dits	1515	Création de numéro
412180000A0550	Le Gros Bois	---	Route des Sept Lieux-dits	1594	Création de numéro
412180000A0130	Le Gros Bois	---	Route des Sept Lieux-dits	1725	Création de numéro
412180000C0199	Les Terres Rouges	---	Route des Sept Lieux-dits	2962	Création de numéro
412180000C0451	Les Terres Rouges	---	Route des Sept Lieux-dits	2979	Création de numéro

412180000C199	Les Terres Rouges	---	Route des Sept Lieux-dits	3010	Création de numéro
412180000C0199	Les Terres Rouges	---	Route des Sept Lieux-dits	3030	Création de numéro
412180000A0220	Les Barbeillons	---	Impasse des Etangs	1	Création de numéro
412180000A0065	Les Etangs	---	Impasse des Etangs	2	Création de numéro
412180000A0217	Les Barbeillons	---	Impasse des Etangs	3	Création de numéro
412180000A0479	Les barbeillons	---	Impasse des Etangs	5	Création de numéro